

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE QUATORZE MARS, A QUINZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 8 mars 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEUVY, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Catherine DREZET, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Yves LEMOINE, Pierre LESNARD, Éric MOISAN, Jean-Pierre OMNES, Christophe ROBIN, Yves RUFFET, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Nicole POULAIN

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Josianne JEGU

Délibération n°2023-023

Membres en exercice : 19

Présents : 18

Absents : 1

Pouvoirs : 0

**ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE
PARC D'ACTIVITES DU VAU JAUNE 2 (BREHAND)
CESSION DE PARCELLES – M. PASCAL GUEGUEN**

Monsieur Pascal GUEGUEN, gérant de la SARL GUEGUEN TP, entreprise de travaux publics à Landéhen souhaite installer une station de béton en libre-service à destination des particuliers et artisans ainsi qu'une cellule artisanale sur le Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand.

Dans cette optique, Monsieur Pascal GUEGUEN sollicite Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition du lot n°9 (1 392m²) du Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand afin d'y implanter son projet station béton libre-service ainsi qu'une cellule artisanale.

Le prix au m² du Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand est fixé à 7 Euros HT/m².

Vu :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil Communautaire,
- L'avis des domaines du 28 février 2023 estimant la valeur vénale du bien (parcelle ZW d'une surface de 1 392 m²) à 9 744 Euros HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,
- L'avis favorable de la Commission Economie Innovation Recherche du 19 octobre 2022 sur cette cession et les modalités qui s'y attachent,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession de la parcelle ZW 275 d'une surface de 1 392 m² située sur le Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand au bénéfice de Monsieur Pascal GUEGUEN ou toute autre société désignée par ce dernier, au prix de 7 € HT/m², soit 9 744 € HT,
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

21 MAR. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De la publication le

24 MAR. 2023

24 MAR. 2023

Pour le Président,

Par délégation,

Directrice Générale Adjointe des Services,
Anne-Claire GUILLET